Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Employé-e en hôtellerie-intendance AFP

- Les employés en hôtellerie-intendance AFP travaillent dans des entreprises où sont effectués des travaux d'intendance. Ils/elles accomplissent des tâches principalement dans les domaines suivants :

  - Conseil et service aux clients
  - Nettoyage et aménagement de locaux et d'équipements
  - Réalisation des travaux du circuit du linge
  - Préparation et distribution de menus
  - Exécution de travaux administratifs
  - Promotion de sa propre santé

- Ils/elles s'acquittent des travaux qui leur sont confiés d'une manière compétente et si possible autonome ; grâce à leur savoir-faire pratique et à leur engagement social, ils/elles participent activement à la vie quotidienne de l'entreprise.

Durée de la formation

2 ans

Début des cours

Semaine du 18 août 2025

Contenu de la formation

La formation porte sur les domaines suivants:

- Présentation personnelle et communication
- Service de boissons et de mets
- Nettoyage et aménagement de locaux
- Organisation du circuit du linge
- Organisation et mise en œuvre de processus opérationnels
- Culture générale (société, langue et communication)
- Sport

Deux filières de formation

- ***Filière en école de métier :*** en première année, la formation théorique et pratique se déroule à l'Ecole des métiers de l'intendance (EMI). 9 semaines de stage en entreprise complètent la formation pratique. La deuxième année se déroule à l'image de la première année, avec un stage en entreprise d'une durée de 3 mois.

- ***Filière duale***: formation pratique en entreprise sous contrat d'apprentissage et cours professionnels hebdomadaires à l' EMI durant les 2 années de formation.

Titre délivré

- Attestation fédérale de formation professionelle (AFP) d'employé/employée en hôtellerie-intendance.

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

- **Coûts**
  - frais de formation: 1ère année CHF ~ 1'100.- / 2ème année CHF ~ 300.- + voyage de fin d'études (env. CHF 700.-)
  - licence WIGL complète obligatoire (CHF 590.-)
  - PC portable obligatoire selon prescriptions de la FRI
  - pension et hébergement : se renseigner à la FRI
  - prime d'assurance contre les accidents non professionnels

- **Rémunération**
  - aucune rémunération n'est prévue durant la formation en école de métier
  - en filière duale, le salaire brut est de CHF 1'020.00* la 1ère année, de CHF 1'300.00* la 2ème année.
    **les rémunérations ci-dessus sont indiquées à titre de recommandation*

- **Autres formations dispensées par l'école**
  - Gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC
  - Agriculteur / Agricultrice CFC
  - Agropraticien-ne AFP
  - Brevet et diplôme fédéral supérieur de paysanne
  - Brevet et maîtrise fédérale d'agriculteur
  - Formation continue dans le domaine agricole et en économie familiale

- **Séances d'information**
  - A venir

- **Examen d'admission (filière en école de métier uniquement)**
  - Lundi 20 et mardi 21 janvier 2025
  - Délai de dépôt des demandes d'admission : mercredi 8 janvier 2025

- **Adresse**

FRI - Fondation Rurale Interjurassienne, Ecole des métiers de l'intendance (EMI)
Courtemelon, CP 65
2852 Courtételle
Tél : 032 545 56 00
Internet : http://www.frij.ch

- **Contacts**

Pour tous renseignements :
Laurent Joliat, responsable du domaine économie familiale et intendance
laurent.joliat@frij.ch – 032 545 56 47

Pour des renseignements concernant les formations au sein de la Fondation rurale interjurassienne et pour des renseignements relatifs aux contrats d'apprentissage:
Pierre-André Odiet, responsable du département formations professionnelles et continue
pierre-andre.odiet@frij.ch – 032 545 56 63

Courtemelon, le 6 octobre 2024

ISO 9001